

OFFICE NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

—<—>—  
**ADDITION**  
**AU BREVET D'INVENTION**  
**N° 313.295**

**XVIII. — Papeterie.**

2. — ARTICLES DE BUREAU, PRESSES À COPIER, RELIURE, OBJETS  
 D'ENSEIGNEMENT.

*PREMIÈRE ADDITION, en date du 6 août 1902, au Brevet pris le 6 août 1901 par  
 M. FIÉVET (Albert), pour système d'instrument formant coupe-papier ou réglette pour  
 la mesure, la lecture ou le tracé des cartes et plans. (Délivrée le 23 octobre 1902 ;  
 publiée le 18 février 1903.)*

Dans mon brevet principal, j'ai décrit et représenté à titre de produit industriel nouveau un système d'instrument réunissant un équipement topographique constitué par un coupe-papier ou une réglette, les échelles de cartes en usage, un curvimètre, une boussole, une loupe, une échelle de pente, un fil à plomb, etc.

Cet instrument est surtout destiné aux sous-officiers et soldats pour leur permettre l'étude élémentaire de la topographie.

Par la présente demande de certificat d'addition, je viens spécifier que je peux donner à mon instrument la forme d'une planchette de la grandeur d'une théorie militaire par exemple.

La variante dont il s'agit sera bien comprise par la description qui suit en se référant au dessin spécimen annexé, dans lequel :

La fig. 1 représente en élévation la nouvelle forme que je donne à mon système d'instrument ;

La fig. 2 montre le même instrument vu de champ ;

La fig. 3 représente l'instrument du côté opposé à la fig. 1 ;

La fig. 4 est une autre vue de champ ;

Dans ces diverses figures, les mêmes lettres de référence désignent les mêmes parties.

Comme on le voit dans ce dessin, au lieu que mon instrument présente l'aspect d'un coupe-papier ou d'une réglette je lui donne la forme d'une planchette de la dimension d'une théorie militaire par exemple.

Cette planchette comporte, d'un côté, une échelle de pente *a*, une loupe *b*, un cadran d'inclinaison *c* avec une aiguille *d* et contre-poids *e*, et enfin un curvimètre *f*.

Deux pinules *g* sont disposées sur un des côtés de la planchette pour pouvoir placer l'instrument parallèlement à une rampe ou à une pente et mesurer leur degré d'inclinaison.

Sur l'autre face de l'instrument se trouvent une boussole *h*, des échelles *i* telles que :

$\frac{1}{40.000}$ ,  $\frac{1}{50.000}$ ,  $\frac{1}{80.000}$ ,  $\frac{1}{100.000}$ ,  $\frac{1}{200.000}$ ,  $\frac{1}{320.000}$  ou autres. — La loupe peut être constituée par un niveau d'eau à bulle d'air formé de lentilles de verre.

Mon instrument peut comporter les valeurs comparatives des mesures de longueur employées chez les principales puissances européennes, ainsi que les échelles qui y sont en usage.

Les formes, détails, accessoires, matières, dimensions et genres d'impression de mon système d'instrument peuvent bien entendu varier sans changer en rien pour cela le principe de mon invention.

En RÉSUMÉ, je revendique comme ma propriété entière et exclusive par la présente demande de certificat d'addition la variante d'instrument pour la lecture ou le tracé des cartes et plans, affectant la forme d'une plan-

chette combinée avec un curvimètre, une boussole, une loupe, une échelle de pente, un cadran pour les inclinaisons, des pinules, des échelles, etc., ainsi que décrit en principe et représenté.

Certifié conforme à l'original.

Par procuration de M. Fiévet :

CHASSEVENT.

Fig. 1.

Fig. 2.

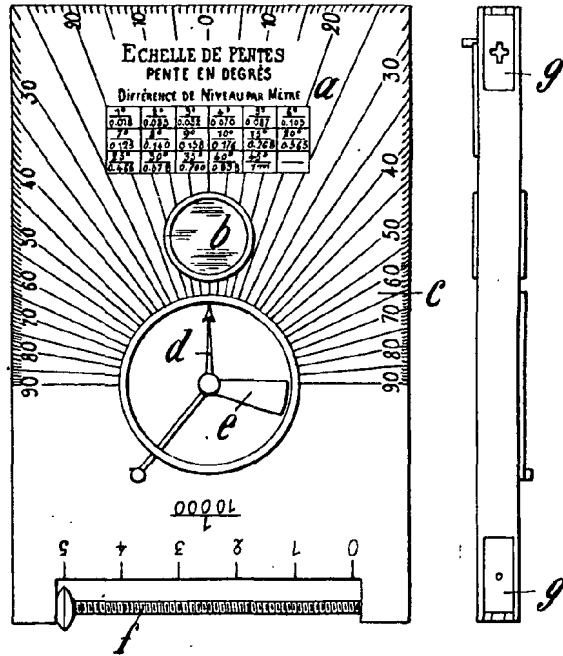


Fig. 4.

Fig. 3.

